



HAL
open science

Ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles “ mixtes ” plurilingues de France

Luc Biichlé

► **To cite this version:**

Luc Biichlé. Ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles “ mixtes ” plurilingues de France. Cahiers Internationaux de Sociolinguistique, 2015, 7, pp.43-63. hal-04878559

HAL Id: hal-04878559

<https://hal.science/hal-04878559v1>

Submitted on 10 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles « mixtes »¹ plurilingues de France

Luc Biichlé, laboratoire ICTT, Université d'Avignon.

Introduction

Dans le prolongement de mes travaux sur la transmission des langues et identités en contexte migratoire (Biichlé, 2007, 2012) où tous les enquêtés étaient maghrébins ou d'origine maghrébine, je me suis attaché ici, à enquêter auprès de familles dont seulement un des parents était migrant et sans cibler un lieu géographique d'origine précis. En d'autre terme, des familles que l'on appelle « mixte » composées d'un parent français et d'un parent migrant. Les objectifs premiers de cette étude étaient de comparer les pratiques de ces familles mixtes avec celles des familles migrantes, d'observer l'impact des représentations des parents sur les pratiques familiales plurilingues et de comprendre la petite gêne qu'il m'avait semblé percevoir chez l'un des enfants face à la langue étrangère lors de contacts précédents.

Dans cet article sociolinguistique, les vocables « bilingue » et « plurilingue » seront pris dans l'acception de l'usage régulier de plusieurs codes (Grosjean, 1982) et la notion de bilinguisme de réception utilisée en gardant à l'esprit que celle-ci est dynamique, que les locuteurs produisent tout de même parfois des alternances codiques et que leur capacité de production est la plupart du temps réactivable en fonction du contexte².

I L'enquête

Lorsque j'ai débuté cette étude, un simple regard dans les deux premières zones³ de mon réseau social m'a permis de trouver extrêmement aisément sept familles où la communication était potentiellement plurilingue ; ce qui confirme, au passage, que les pratiques familiales plurilingues en France ne sont pas marginales (De Houwer, 2006) et ce, même en dehors des migrations « classiques ». Cette proximité avec les familles a pu induire d'éventuels biais mais elle m'a surtout permis une observation rigoureuse et assez régulière des pratiques tout en m'autorisant une très grande latitude de questionnement. De plus, les langues sont différentes dans chaque famille ce qui m'a permis de réduire ou de supprimer le paramètre purement linguistique et de focaliser davantage sur la transmission que sur l'objet à transmettre.

¹ Je n'aime pas vraiment le vocable mais c'est pour souligner l'opposition avec famille migrante.

² Le bilinguisme de réception semble donc être plus d'ordre représentationnel que fonctionnel (Deprez, 1994).

³ Les amis ou la famille et les amis des amis (Milroy, 1987).

1.1 Les familles et la distribution des langues

Les familles enquêtées sont au nombre de sept et six d'entre elles ont des pratiques plurilingues. La septième, en dépit de son potentiel plurilingue, est restée dans une pratique monolingue et m'a permis de formuler des hypothèses contrastives. Les parents sont ouvriers, administratifs, cadres, artisans ou sans-emploi. En dépit de différences certaines au niveau des parcours, notamment chez les parents migrants, les paramètres sociaux respectifs ne m'ont pas semblés suffisamment prégnants, au regard des situations intrafamiliales, pour être mentionnés.

Le codage des enquêtés est le suivant :

N°famille + Père/Mère/Enfant + fille/garçon + N° fratrie

Exemples : **1Ef3** = famille 1, Enfant, fille, troisième enfant ; **3M** = famille 3, mère.

Le tableau qui suit montre les familles et les langues parlées au sein de celles-ci en dehors du français :

	Père	Mère	Enfant aîné	Enfant cadet	Langues étrang. ^A
Famille 1	monolingue 1P	bilingue 1M	bilingue réception ^B 1Eg1 (7 ans)	bilingue réception 1Ef2 (4 ans)	anglais
Famille 2	bilingue 2P	bilingue 2M	bilingue 2Ef1 (6 ans)	bilingue réception 2Ef2 (3 ans)	espagnol/anglais
Famille 3	monolingue 3P	bilingue 3M	bilingue réception 3Eg1 (7 ans)	bilingue réception 3Ef2 (3 ans)	suisse allemand
Famille 4	monolingue 4P	bilingue 4E	bilingue réception 4Ef1 (6 ans)		marocain
Famille 5	monolingue 5P	bilingue 5M	bilingue réception 5Ef1 (2 ans)		anglais/swahili
Famille 6	bilingue 6P	monolingue 6M	bilingue réception 6Eg1 (3 ans)		hongrois
Famille 7	monolingue 7P	bilingue 7M	monolingue 7Ef1 (6ans)		polonais

Tableau 1 : les familles et les langues

^A Langues autres que le français utilisées en famille.

^B Bilingue de réception avec toutes les précisions mentionnées plus haut.

On notera que :

- les parents de la famille 5 vivent séparément depuis la naissance de leur fille qui est en garde alternée avec une présence plus importante de la mère ;
- dans la famille 2, la communication entre les conjoints se fait en anglais mais, avec les enfants, la mère parle espagnol et le père français ;
- la famille 7 est restée monolingue en dépit d'une situation d'apparence assez analogue à celle des autres familles.

On relèvera également que les bilingues adultes sont majoritairement des femmes.

I.II Le mode d'entretien et les entretiens

Afin comprendre les pratiques des familles et d'accéder aux représentations de leurs membres, j'ai procédé à des entretiens individuels, en tête-à-tête, même avec les tout-petits dès quatre ans, et les enquêtés ont été enregistrés avec une ligne directrice très souple basée sur le guide suivant :

Questions	parents	enfants	migrants
Es-tu bilingue ? ton conjoint/tes parents ? quelles langues ?	X	X	X
La langue de l'autre est-elle plus ou moins facile, pareil ? utile ? donner 3 qualificatifs ?	X		X
Qui parle quoi avec qui dans la famille ? quand et où ? et avec les amis ?	X	X	X
Langue(s) utilisée(s) avec le conjoint ? en quoi il répond ? et avec les enfants ? en quoi ils répondent ?	X		X
Pourquoi faire de cette manière ?	X	X	X
Est-ce que ça pose des problèmes des fois ? exemples ?	X	X	X
Les enfants parlent-ils les 2 langues ? les comprennent-ils ?	X		X
Les enfants ont-ils appris les 2 langues en même temps ou une avant l'autre ? si oui laquelle ?	X		X
Pourquoi (ne pas) transmettre la langue ?	X		X
Vers quel âge les premières phrases avec sujet/verbe/objet compréhensibles par des extérieurs à la famille ?	X		X
Est-ce que ça permet des secrets ?		X	X
Est-ce que ça t'embête des fois, que papa ou maman te parle en X (<i>lg incriminée</i>) ?		X	
Est-ce que c'est agaçant ou gênant ces échanges dans l'autre langue ?	X		
Comment vous sentez-vous ? français ? autre ? les deux ?			X
Commentaires ?	X	X	X

Tableau 2 : le guide d'entretien

Ma bonne connaissance des familles m'a souvent permis de poser, en plus du guide ou en dehors des entretiens programmés, des questions relatives à des situations observées préalablement ou des discussions antérieures aux interviews telles que : « l'autre jour, tu m'as dit que » ou « j'ai remarqué que tu faisais cela », etc.

II Des petits bilingues

II.1 L'effet du réseau

Hormis **7Ef1**, les enfants sont tous bilingues simultanés⁴ même si leurs compétences dans les langues en présence ne sont pas équivalentes ; souvent, celles-ci n'évoluent pas au même rythme (De Houwer, 2006). En effet, leurs capacités en réception sont complètement efficaces puisque les parents migrants s'adressent à eux en langue d'origine très

⁴ Bilingue avant l'âge de trois ans (Lüdi, 1998, Hélot, 2007, etc.)

majoritairement⁵ et que cela ne paraît pas poser le moindre problème. En revanche, à l'exception de **2Ef1** dont la maman ne parle français que depuis peu, je n'ai assisté qu'à très peu de productions autres qu'en français de la part des enfants, ce que confirment d'ailleurs tous les parents :

1P : « *La plupart du temps en français* ».

1M : « *d'temps en temps y vont dire des mots en anglais mais c'est rare* ».

6P : « *pour la plupart du temps c'est français [...] y comprend la question parfaitement puisque y me répond, mais y répond en français* ».

3M : « *jamais ! des fois des mots mais pas des phrases [...] oui, y comprennent, oui oui, pasqu'y m'répondent en français !* ».

Et les plus grands enfants :

1Eg1 : « *Non mais des fois... mais pas beaucoup* ».

3Eg1 : « *Quand elle parle en X en alle(mand), en suisse-allemand et ben j'lui j'lui dis rien* ».

Or, si l'on sait que la langue de l'environnement prend toujours le dessus chez l'enfant (Deprez, 1994 ; De Houwer, 2006 ; Hélot, 2007), il semble que, dans ce type de famille « mixte » plurilingue, la structure du réseau familial détermine également fortement, en dépit des efforts des parents, le bilinguisme de réception des enfants. En effet, les réseaux denses et multiplexes favorisent la circulation interne de l'information et renforcent la norme⁶ (Milroy, 1987 ; Degenne & Forsé, 2004, Merklé, 2004). Or, pour ces enfants, hormis les interactions avec le parent migrant, le réseau produit du français (deuxième parent, fratrie, copains, école, etc.) à la différence de certaines familles migrantes où le taux d'exposition à la langue d'origine pourra être plus fort qu'il s'agisse de l'endolinguisme parental (Merle *et al.*, 2010), de la famille proche ou des amis. Ce bilinguisme de réception quasi systématique, du moins pour cette enquête, constitue donc une première différence avec certaines familles migrantes⁷ où les enfants n'ont pas d'autre choix que de produire puisque, au minimum, l'un des parents ne comprends pas le français (comme pour **2Ef1**). Cet effet du réseau, famille nucléaire incluse, sur les pratiques langagières de l'enfant ne fait d'ailleurs aucun doute pour les parents :

5M : « *comme elle est en France [...] partout il y a le français* ».

4M : « *ici, avec heu: tout l'temps tout l'monde y parle avec elle français* ».

1M : « *y-z-entendent 80% de français donc c'est normal que derrière y...* ».

⁵ À certains moments, cela est moins systématique (présence du conjoint, d'amis, etc.).

⁶ C'est à ce point vrai que l'un des enfants a produit une forme de franco-provençal : « Oui, ch'ais pas y parler » (Martin, 2011).

⁷ Voir notamment les typologies de Dabène & Billiez, 1984 ; Deprez, 1994 ; Biichlé, 2007.

6P : « *y'a maman, famille, crèche heu... tout tout tout et tout le monde parle en français autour de lui donc du coup, ça s'imprègne déjà parfaitement* ».

C'est d'ailleurs ce même effet du réseau qui est invoqué pour ne pas transmettre :

7M : « *pasqu'on n'est pas en contact avec des gens qui parlent polonais* ».

Toutefois, si le réseau joue un rôle considérable, il semble également que la place dans la fratrie soit un élément à prendre en compte.

II.2 L'effet de la place dans la fratrie

Pour les parents des trois familles avec plusieurs enfants, l'aîné a parlé plus tôt que le cadet ou la cadette :

1P : « *1Ef1 c'était assez tôt mais 1Eg2 vers ch'ais pas, ch'ais pas, vers 4 ans* ».

2M : « *c'est différent d'en avoir deux que un... et avec 2Ef1 (aînée) on était tout les deux tout le temps et maintenant, y faut s'occuper de tous les deux, et après 2Ef2 (cadette) était beaucoup toute seule avec 2Ef1 (aînée)* ».

2P : « *Ben t'façon, t'es à 100% avec la première alors que l'autre heu : t'es pas à 100% avec, par rapport à ça j'pense que 2Ef2 (cadette) elle a pris un peu plus de retard sur le langage* ».

Selon ces parents, c'est donc la quantité d'attention moins élevée consacrée aux puînés qui explique le décalage avec les aînés et l'on sait que la quantité d'input est souvent supérieure ou différente pour ces derniers (Hoff-Ginsberg, 1998). De plus, dans le cas de la famille 2, l'input a changé en cours de route puisque la maman s'est mise au français. Mais les parents migrants évoquent également une différence en langue étrangère :

6P : « *Il apprend le hongrois moins vite* ».

3M : « *j'pense que E3g1 (aîné) y comprenait mieux au même âge (suisse-allemand)* ».

2M : « *2Ef2 (cadette) en français oui, elle a commencé peut-être il y a six mois, vers deux ans et demi, en espagnol, elle a plus de mal* ».

Outre la quantité d'attention portée à l'enfant, cette différence peut s'expliquer par une exposition plus forte au français pour les cadets puisque leur aîné parle en français la plupart du temps, par la progression en français du parent (ex : **2M**) ou par l'école qui favorise le français comme langue de la fratrie (Merle *et al.*, 2010). Ceci dit, il faut relativiser ces différences puisque les déclarations à ce sujet sont parfois légèrement divergentes que ce soit entre parents ou entre parents et enfants⁸. De plus, user d'une variété ou de l'autre ne semble pas toujours être conscient -« *Mais des fois j'm'en je je j'm'en rends même pas compte, je je crois qu'elle parle en français* (maman) » (**1Eg1**)- ou facile à démêler : « *moi des fois, je mélange tout* » (**2M**).

⁸ Par exemple, les parents de la famille 2 pensent que leur fille a appris les deux langues en même temps mais la petite pense avoir appris le français en premier ; dans les familles 1 et 3, les déclarations des parents sur l'âge des premières phrases intelligibles par un extérieur à la famille divergent de 6 à 18 mois ; etc.

Pour ces familles mixtes, il semble donc que la place dans la fratrie soit source de différence d'input parental, fraternel et social avec des conséquences au niveau de l'âge d'apprentissage des deux langues mais surtout de la langue étrangère. Ceci constitue donc un point commun avec les familles migrantes dans le sens où il existe souvent un décalage entre aînés et puînés mais également une seconde différence puisque, dans les familles migrantes, c'est plutôt l'aîné qui est bilingue et le cadet bilingue de réception⁹ (Biichlé, 2012) ; un peu comme ce qui se passe pour la famille 2 dont la situation se rapproche de celle d'une famille migrante. Enfin, tout cela dépend aussi beaucoup des stratégies des parents, point qui sera abordé un peu plus loin.

II.3 Conscience des codes et alternances :

Je n'ai entendu que très peu d'alternance codique émaner des enfants mes rencontres avec les familles mais il semble qu'ils aient conscience très tôt de la répartition des variétés en présence :

5E1 (26 mois) : « *maman y dit [dweʃ] (dress) papa y dit robe* » ; (Comment on dit la glace, en anglais ?) « *[akim]* (ice cream) ».

1E2 (4 ans) : « *En français et en anglais !* ».

4E1 (5ans) : « *maroc et français !* ».

Conscience qui ne fait plus aucun doute dès 5 ans puisque les langues sont nommées avec précision ainsi que la répartition familiale :

2E1 (6ans) : « *Mon papa y parle en français et en anglais, ma maman en espagnol et en anglais* ».

3E1 (7ans) : « *ma mère elle me parle suisse-allemand* ».

Ils décrivent également très tôt l'alternance inter-acte :

4E1 (5ans) : « *maman elle me répond heu : des fois heu : marocain et moi je réponds heu français* ».

Les quelques alternances codiques relevées par les parents ou moi chez les tout-petits (2 et 3 ans) me poussent à envisager deux aspects :

A. Il semble que ces tout-petits changent parfois de code pour contourner les formes phonologiques difficiles à produire en français : [siz] pour « cheese », plus simple que « fromage » [fʁɔmaʒ], (**1E1**), [køl] (hongrois) pour « pierre » [pjɛʁ] (**6E1**), etc.

B. Il m'apparaît également que la notion d'effet de la densité du voisinage selon laquelle « *les mots qui possèdent de nombreux voisins phonologiques sont appris plus précocement que les autres* » (Kern & Dos Santos, 2011 : 56) puisse également s'appliquer aux situations

⁹ Dans ce cas, le changement dans le projet migratoire (Mohamed : 1997) peut également jouer un rôle décisif.

d'apprentissage bilingue : elephant(anglais) /éléphant(français) = [afãt] ; girafe(français) /giraffe(anglais) = [ziãf] (1Ef1), etc.

Enfin, à l'instar des migrants, l'alternance peut être motivée par un trait que l'on estime, de manière consciente ou pas, plus efficace dans une des langues (Morsly, 1998), en d'autres mots, la langue pour se faire écouter :

4P : « *quelques mots en arabe [...] quand elle veut s'affirmer plus* ».

Bien entendu, les pratiques de ces enfants sont intimement liées aux choix linguistiques opérés par les parents.

III Des parents et des pratiques

La structure familiale et les représentations des parents sont de puissants déterminants des pratiques langagières.

III.1 Les représentations sur l'acquisition bilingue

Ces parents, migrants ou pas, ont une représentation très positive du plurilinguisme (famille, voyage, culture, etc.) :

6P : « *je vois ça comme vraiment un avantage pour lui* ».

1M : « *c'est un super avantage quoi !* ».

3P : « *c'est toujours très utile de parler plus on parle de langues et mieux c'est !* ».

Cependant, les représentations sur le retard d'acquisition des enfants bilingues perdurent alors que l'on sait qu'il n'en est rien la plupart du temps (De Houwer, 2006 ; Hélot, 2007) :

1M : « *un enfant heu : qu'est pas heu : bilingue y commence vraiment à parler à deux ans et eux c'était plutôt à deux ans et demi, donc y-z-ont un décalage de 6 mois en fait* ».

Dans le même ordre d'idée, j'ai constaté plusieurs fois, lors de discussions avec les parents, que les représentations induites par la loi de Grammont/Ronjat (1902/1913), une langue/une personne¹⁰, persistent également¹¹ et génèrent les mêmes appréhensions et attitudes :

6M : « *j'avais cette appréhension-là du mélange [...] on est jamais sûr que ça fonctionne* ».

6P : « *moi en hongrois et systématiquement depuis sa naissance, qu'en hongrois je mélange pas* ».

Toutefois, ces représentations évoluent, comme l'indique l'emploi de l'imparfait dans la première déclaration (**j'avais**), mais elles ont influencé (ou influencent encore) les pratiques de plus de la moitié des parents de cette étude et c'est, entre autres, cette peur d'éventuels effets négatifs qui les pousse à séparer nettement les codes (Hélot, 2007). Cette stratégie ne semble néanmoins pas probante puisque les enfants de cette enquête, avec ou sans séparation des codes, ne présentent pas de retard particulier et sont bilingues de réception pour l'instant.

¹⁰ J'ai eu plusieurs conversations sur le sujet avec les parents mais malheureusement hors enregistrement.

¹¹ Elles sont d'ailleurs parfois relayées par certains pédiatres (De Houwer : *ibid.* ; déclaration de 5M).

En revanche, outre l'effet du réseau, l'aspect pragmatique pourrait être un autre facteur de ce bilinguisme de réception dans le sens où l'enfant n'a pas un besoin impératif de parler la langue étrangère :

3M : « *j'pense qu'y voit pas trop à quoi ça sert (parler suisse-allemand) ».*

À l'inverse, le cas de **2Ef1** qui n'a eu d'autre choix que de produire en espagnol puisque sa maman ne parlait pas français à sa naissance confirme que l'aspect pragmatique est un puissant déterminant de la pratique bilingue.

III.2 L'aspect identitaire

L'identité joue un rôle souvent prépondérant dans la transmission ou non de la langue (Biichlé, 2012) mais le sentiment identitaire, dynamique par essence, peut varier en fonction des situations familiales, du temps passé en France, etc.

L'enquêtée **2M** est en France depuis 6 ans, elle se sent espagnole et ne parle français que depuis son arrivée : « *Oui oui oui, pour moi c'est c'est important oui (transmettre la langue) parce que c'est ma langue » (marqueur identitaire).*

Ici, la motivation est identitaire mais la transmission est également obligatoire puisque la communication est en jeu.

L'enquêtée **4M** est également en France depuis 6 ans mais elle était francophone. Elle revendique son identité - « *Pour l'instant je (me) sens toujours marocaine* »- et motive son choix linguistique : « *si je parle pas tout l'temps (marocain), [...] il(elle) va l'oublie mais je veux pas qu'il(elle) oublie* ».

Pour l'enquêtée **5M**, en France depuis 9 ans, la motivation est assez similaire : « *j'pense que c'est important pasque ça fait partie de l'identité, les origines et c'est important de de de transmettre ça à à ses enfants* ».

Ces deux dernières personnes sont en France depuis assez peu de temps, la composante identitaire d'origine est encore forte et motive la transmission.

Les trois enquêtés suivant sont en France depuis plus de temps et leur ressenti identitaire est assez pluriel :

1M : « *Les deux, ben souvent, j'me sens sur les frontières en fait* ».

6P : « *je me suis assimilé à tel point que je me sens autant français maintenant que hongrois ».*

3M : « *tout c'qui me touche ma'nant, c'est quand même plus heu la France que la Suisse* ».

Ces déclarations montrent la dualité et une forme d'équilibre entre ancienne identité (en pays d'origine) et nouvelle (souligné). On peut également relever l'aspect dynamique marqué par la présence de « maintenant » dans les deux derniers énoncés qui signifie qu'avant la situation

était différente. Pour **3M**, on peut même suivre la trajectoire de cette évolution (*plus la France que la Suisse*) qui pourrait expliquer partiellement la moindre transmission à sa fille cadette.

Enfin, l'enquêtée **7M** revendique clairement son changement identitaire -«*j'me sens plus française que polonaise*»- et son choix de ne pas transmettre : «*Pasque : c'est hors contexte [...] on habite en France... [...] en Pologne on parle les la la nouvelle génération parle parfaitement anglais et moi dans ma famille heu : les gens parlent français donc j'vois l'intérêt*».

Toutes ces déclarations soulignent le rôle moteur de l'identité dans la transmission des langues ainsi que l'aspect dynamique du processus. L'évolution identitaire des parents migrants conditionne l'évolution de leurs propres pratiques langagières et de celles des enfants ; ce qui pourrait expliquer les petits retards en langue étrangère des puinées mentionnés par les parents dans le sens où ceux-ci parlent de moins en moins leur langue d'origine.

IV Les aléas du bilinguisme familial

Si, globalement, la vie langagière de ces bilingues semble harmonieuse, certains émettent parfois quelques réserves. Par exemple, depuis qu'il a effectué l'entretien, le petit **3Eg1** ne veut plus parler suisse-allemand. Pendant l'entretien, il avait déjà montré un certain agacement :

«*j'aime pas si quand quand elle me elle me parle // elle me parle en suisse-allemand, j'aime pas [...] ch'ais pas y parler*».

Ce que les parents pressentaient un peu puisqu'ils déclaraient :

3M : «*3Eg1 y commence à refuser heu : l'allemand*».

3P : «*J'pense que 3Eg1 est pas toujours heu: volontaire*».

Ce type de refus n'est pas exceptionnel (Hélot, 2007) et j'ai d'ailleurs retrouvé des ressentis analogues à celui du petit **3Eg1** dans les déclarations de plusieurs parents, souvent après l'entretien¹². Ainsi, **1M** déclare qu'enfant, elle n'aimait pas qu'on s'adresse à elle en anglais devant du monde :

«*j'étais toujours mal à l'aise quand y m'parlaient anglais avec des gens qui comprenaient pas*».

Son mari, avec lequel j'avais effectué un entretien avant, l'avait d'ailleurs déjà mentionné - «*elle en a souffert beaucoup*» (**1P**)- ce qui montre que le fait n'est pas anodin.

De même, **5M** mentionne spontanément une « gêne » assez identique :

¹² «*c'est à la fin de l'interview que le discours familial apparaît [...] et le plus souvent, lorsque l'enquêteur a rangé l'équipement et a déjà la main sur la porte*» (Labov, 1976 : 149).

« *Quand ma mère nous parlait en kiganda, on n'était pas à l'aise même si on comprenait... avec l'anglais et le swahili on était à l'aise [...] C'était que à nous elle parlait ça (kiganda)... on comprenait mais on répondait jamais en kiganda* ».

Pour les premiers cas, on pourrait faire l'hypothèse que cette communication bilingue s'éloigne de la norme monolingue française occasionnant la gêne. Cependant, dans le cas de **5M**, la pratique sociale ougandaise est plurilingue et l'on devrait donc se trouver dans la norme ; sauf que le kiganda ne fait peut-être pas partie des langues acceptées par la norme locale. Dans ce cas, la gêne serait peut-être due à l'aspect hors norme de la présence d'une langue considérée comme étrangère à l'ensemble des langues validées par la norme de l'endroit. De manière plus générale, on pourrait donc dire que l'utilisation, par le parent, d'un parler qui déroge aux normes communicationnelles du groupe social peut être mal vécue par le petit bilingue.

Sur le plan de la communication familiale, la présence du conjoint monolingue contraint souvent à l'usage du français -« *vu qu'3P est aussi toujours à la maison main'ant, on est on parle français en famille* » (**3M**)- et comme toujours, c'est le monolingue qui impose la langue de communication. Mais, à l'inverse, ces pratiques langagières influencent aussi le parent non-migrant :

1P : « *ça m'oblige aussi un peu (à parler anglais) [...] ça m'stimule* ».

2P : « *le fait d'entendre la mère parler aux filles, i :l augmente (ma compréhension en espagnol)* ».

5P : « *je connais deux ou trois mots en swahili* ».

Ce que relèvent également certains conjoints migrants :

6P : « *Elle commence à comprendre le hongrois même si elle dit que elle comprend rien* ».

Globalement, en dépit des stratégies utilisées et des représentations que s'en font les locuteurs, la séparation complète des codes est assez illusoire et leur répartition varie selon le type d'interaction et les participants. Par exemple, la présence du conjoint ou d'amis impliqués dans l'interaction va invariablement mener à l'usage du français. Dans d'autres cas, à l'instar de la petite **4Ef1** qui s'affirme en arabe, certains parents évoquent des alternances motivées par une autorité plus forte en langue étrangère : « *quand j'parle en français y m'écotent pas* » (**1M**).

Pour le bilingue, le choix de la transmission n'est pas toujours une sinécure (Varro, 2003) - « *c'est un effort quoi* » (**3M**)- mais à l'inverse, le non migrant peut souhaiter la transmission - *j'aurais bien aimé qu'elle la transmette la langue* » (**7P**)- sans que celle-ci se fasse, la mise en œuvre de ce choix relevant du bilingue exclusivement.

Enfin, si les conjoints monolingues de cette étude manifestent parfois une petite « insécurité bilinguistique » - « *J'ai un problème avec les langues, toutes les langues sont difficiles* » (4P) ; « *j'y connais rien dans les langues [...] elles sont toutes aussi dures les unes que les autres* » (3P)- ils décrivent unanimement une situation linguistique souhaitable et souhaitée¹³.

V Les familles mixtes et les familles migrantes

Quelle que soit la distribution des langues, la communication intrafamiliale est fondamentalement plurilingue mais, là où toutes les configurations existent chez les familles migrantes¹⁴, les familles mixtes n'en ont majoritairement qu'une : le français pour tous les membres de la famille à l'exception du parent migrant qui produit en langue d'origine avec les enfants. En revanche, à la différence d'une partie des familles migrantes où l'enfant apprend la seconde langue après la langue d'origine (Akinci, 2011), situation que l'on qualifie de bilinguisme successif, les enfants sont très majoritairement bilingues simultanés puisque les deux langues sont présentes dès leur naissance. Comme pour certaines familles migrantes où l'usage de la langue d'origine est plus fort du côté parental et celui du français plus important côté enfants (Lüdi et Py, 1986), il paraît possible d'établir un lien entre l'aspect représentationnel asymétrique de la communication intrafamiliale (parent en langue d'origine et enfants en français) et les représentations que se font beaucoup d'enfants de leurs propres pratiques (bilinguisme de réception). À l'image de certains enfants de migrants qui ne vivent pas leur plurilinguisme avec fierté (Billiez, 2012), certains enfants de cette étude mentionnent parfois un aspect « secret » ou « pesant » de leur bilinguisme :

2E1f (6 ans) : « *j'le dis à personne* (que je parle espagnol) ».

3E1g : (7 ans) : « *elle me parle en suisse-allemand, j'aime pas* ».

Comme je l'ai évoqué précédemment, cela pourrait être dû à la volonté de se conformer à une pression sociale normative. Ce dernier point doit tout de même être relativisé et éventuellement mis en rapport avec l'âge puisque les enfants voient également des points valorisants ou positifs. Par exemple, **1E1g** (7 ans) qui est anglophone, remarque que sa maîtresse « *parle des des trucs pas très bien* », qu'elle lui semble parler moins bien que lui, « *y faut qu'elle apprende* » et qu'il en tire un certain prestige auprès de ses camarades : *du coup moi j'dis à : à mes copains heu : c'est, ce mot c'est ça* ». **3E1g** (7 ans) qui paraît « remonté » contre l'usage maternel du suisse-allemand déclare également « *faut qu'j'apprende d'abord toutes les XX tout*

¹³ Même si l'on sait que certaines personnes peuvent mal vivre le bilinguisme du conjoint (De Houwer, 2006).

¹⁴ « *celles où l'on ne parle que l'autre langue à la maison, celles où l'on vise à ne parler que le français, celles où l'on alterne "une personne-une langue" et celles où l'on mélange les deux langues* » (Deprez, 1994 : 184).

beaucoup d'langues pour aller dans beaucoup d'pays », ce qui montre que les choses ne sont pas vraiment figées.

Pour la famille mixte, il n'y a que peu de différence entre l'intérieur et l'extérieur sur le plan langagier et le réseau est essentiellement pourvoyeur de français alors que pour la famille migrante, la différence peut être nettement plus conséquente (Biichlé, 2007, 2008).

Enfin, si dans les deux cas, famille migrante ou mixte, la transmission paraît davantage matrilinéaire (Gadet & Varro, 2006, Biichlé, 2012), elle repose exclusivement sur le parent bilingue dans la famille mixte alors que la situation est plus variable chez les familles migrantes.

Conclusion

Contrairement aux représentations communes d'un phénomène marginal ou réservé aux familles migrantes, le bilinguisme, pour peu que l'on observe autour de soi, est chose assez commune en notre société et je demeure encore assez surpris de la facilité que j'ai eue à trouver ces familles mixtes ainsi que par leur nombre apparemment plus élevé que je ne le pensais.

Dans cette étude, si le paramètre de la langue d'origine n'influe pas puisque les langues étrangères de ces familles sont sans rapport, les situations globales demeurent proches à tous niveaux, qu'il s'agisse du bilinguisme de réception des enfants, de la distribution des langues en famille ou des modalités de transmission. En tout cas, elles me paraissent confirmer le rôle majeur de l'input (Tomasello, 2004) et, plus particulièrement, celui de l'input du réseau social, famille, groupe de pairs (Nardy, 2008), école, etc. et ce, quelle que soit la stratégie des parents : une langue/une personne ou non. On peut donc dire que la stratégie une personne/une langue fonctionne mais que la transmission fonctionne aussi bien sans. Et c'est peut-être un des éléments qui font évoluer les représentations des parents puisque ceux-ci constatent que les enfants ne mélangent pas les langues et qu'ils ne sont pas en retard sur le plan scolaire. En revanche, il semble que l'apprentissage de la langue étrangère soit plus lent que celui du français ce qui s'explique par la différence d'input, par la structure du réseau mais également par l'aspect pragmatique, le besoin de connaître la langue étrangère n'apparaissant pas à l'enfant comme une absolue nécessité : « *no society needs two languages for one and the same set of functions* »¹⁵ (Fishman, 1971 : 560). En outre, la valorisation d'une identité/langue au sein du réseau social joue également un rôle moteur au niveau de la

¹⁵ Aucune société n'a besoin de deux langues pour remplir le même panel de fonctions qu'une seule.

transmission ou de l'adhésion (Biichlé, 2012) : « *le sentiment bilingue rejoint l'idée de filiation, la langue d'origine possédant une fonction symbolique affective et identitaire* (Mikanovic, 2012 : 87) ». Enfin, cette étude n'échappe pas à la règle et, comme bien souvent, la transmission est très majoritairement féminine (Gadet & Varro, 2006, Biichlé, 2012).

Plus globalement, il me semble que les problématiques liées au plurilinguisme devraient être appréhendées avec moins d'idéologie, sans prosélytisme ni angélisme, mais avec une vision plus dynamique et moins catégorisante (Billiez, 2012) puisque, ne l'oublions pas, plus de la moitié de l'humanité est plurilingue (Mackey, 1967, Grosjean, 1982, Lüdi et Py, 1986, Romaine, 1989, etc.) et que cela ne semble pas poser de problèmes majeurs !

Akinci, M. 2011. Acquisition, bilinguisme et bilittéracie : le cas des jeunes enfants bilingues franco-turcs en France. *Travaux de didactique du français langue étrangère*, n°65/66, PUM, 71-103.

Biichlé L. 2012. La transmission des langues et identités en contexte migratoire : le cas de deux familles de France d'origine berbère. In *Hommes & Migrations* n° 1295, 66-78.

Biichlé, L. 2008. Intégration, langues et réseaux sociaux. In *Langue et Intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, sous la direction de L. Cadet, J. Goes et J-M. Mangiante. Peter Lang, collection GRAMM-R, 53-63.

Biichlé, L. 2007. *Langues et parcours d'intégration de migrants maghrébins en France*, Thèse de Doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.

Billiez J. 2012. Plurilinguismes des descendants de migrants et école : évolution des recherches et des actions didactiques. *Les Cahiers du GEPE* n°4.

Dabène, L., Billiez, J. 1984. *Recherche sur la situation sociolinguistique des jeunes issus de l'immigration*. Rapport de recherche pour la mission recherche expérimentation. Centre de Didactique des Langues, Université Stendhal-Grenoble3.

Degenne, A., Forsé, M. 2004. *Les réseaux sociaux*, 2eme édition, Armand Colin, Paris.

De Houwer A. 2006. Le développement harmonieux ou non harmonieux du bilinguisme de l'enfant au sein de la famille, *Langage et société*, n° 116, 29-49.

Deprez, C., 1994, *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, Didier, CREDIF.

Gadet, F. & Varro, G. 2006. Le « scandale » du bilinguisme, *Langage et société*, n° 116, p. 9-28.

Grosjean, F. 1992. *Life with two languages. An introduction to bilingualism*. Harvard University Press.

Hélot, C. 2007. *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*. L'Harmattan, Paris.

Hoff-Ginsberg, E. 1998. The relation of birth order and socioeconomic status to children's language experience and language development. *Applied Psycholinguistics*, 19, 603-630.

Kern, S. & dos Santos, C. 2011. Input et acquisition du lexique en français : rôle de la fréquence et de la densité de voisinage. *Travaux de didactique du français langue étrangère*, n°65/66, PUM, 53-70.

Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*, trad. A. Kihm, Paris, Minuit.

Lüdi, G. 1998, L'enfant bilingue : chance ou surcharge cognitive ?, *ARBA* 8, Elaboration d'un projet linguistique pour la Suisse. http://www.romsem.unibas.ch/sprachenkonzept/Annexe_8.html

Lüdi, G., Py, B. 1986/2003. *Etre bilingue*, Peter Lang, Berne.

Martin, J.B. 2011. Les régionalismes du français sur substrat francoprovençal, *Le francoprovençal*, Langues et cité, n°18, 9.

Merklé, P. 2004. *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris.

- Merle, M., Matthey, M., Bonsignori, C. & Fibbi, R. 2010. De la langue d'origine à la langue héritée : le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève. *La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires*, Tranel 52, 9-28.
- Mikanovic, V. 2012. Le sentiment bilingue : la dimension identitaire des langues. *Education et sociétés plurilingue*, n°33, 81-90.
- Milroy, L. 1987. *Language and social network* (second Edition), Language in Society, Oxford.
- Mohamed, A. 1997. La problématique de la langue et la culture d'origine chez les jeunes maghrébins de France. *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, l'Harmattan, Paris, 231-247.
- Morsly, D. 1998. Femmes algériennes et insécurité linguistique ». *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Pascal Singy (dir.), Delachaux et Niestlé, 75-97.
- Nardy, A. 2008. *Acquisition des variables sociolinguistiques entre 2 et 6 ans : facteurs sociologiques et influences des interactions au sein du réseau social*. Thèse de l'Université de Grenoble 3, 19 novembre (co-directeurs : J.-P. Chevrot et S. Barbu).
- Romaine, S. 1982. *Sociolinguistic variation in speech communities*, Edward Arnold Ltd, London.
- Tomasello, M. 2004. *Aux origines de la cognition humaine*. Retz, Paris.
- Varro, G. 2003. *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*. Belin. Paris.